

## Théorie

Le F.S.S.I est un formateur spécialisé en formations théoriques et pratiques en rapport aux textes et réglementations en vigueur relatifs au code de la sécurité intérieure, au code du travail et aux arrêtés propres à la sécurité incendie notamment relatifs aux Etablissements Recevant du Public (ERP), aux Immeubles de Grande Hauteur (IGH) et à l'évacuation du public.

Il dispose des savoir-faire et des compétences réglementaires, techniques, pédagogiques :

- ◆ De rédiger des fiches et déroulés pédagogiques
- ◆ De réaliser des exercices pratiques réels ou simulés tels que : évacuation, lutte contre l'incendie, palpation de sécurité, rondes de sécurité,
- ◆ De créer et rédiger des supports pédagogiques ou techniques destinée à la formation dispensée,
- ◆ D'effectuer le suivi pédagogique et administratif des candidats,
- ◆ D'évaluer des candidats tout au long des formations dispensées en vue de l'examen final,
- ◆ D'organiser les différentes visites techniques et examens relatifs aux formations dispensées,
- ◆ D'assurer une veille réglementaire au vue des thèmes spécifiques enseignés.

Il a pour mission d'encadrer seul des groupes en centre de formation ou en entreprise, de dispenser et coordonner seul des formations techniques, pédagogiques, théoriques et pratiques en rapport en relations avec ses missions.

### Programme détaillé:

- ✓ Définir les objectifs pédagogiques,
- ✓ Pédagogie et Andragogie,
- ✓ Organisation et préparation une formation,
- ✓ La fiche pédagogique,
- ✓ L'introduction, une manière simplifiée d'aborder un sujet,
- ✓ Communication et management,
- ✓ Création de documents informatisés,
- ✓ Gestion de stress et de conflits,
- ✓ Animer une formation,
- ✓ Le langage non verbal,
- ✓ Sensibilisation aux différents textes relatifs aux obligations de formation liées au code du travail,



## Programme

**Pré requis :** Le recrutement se fait sur entretien visant à présenter la motivation du candidat ainsi qu'un projet professionnel établi.

- \* Être Titulaire du Certificat de Qualification SSIAP1, SSIAP2 ou SSIAP3
- \* Détenir de préférence la carte professionnelle « Agent de prévention et de Sécurité ».

**Objectif(s) de la formation :** À l'issue de la formation, vous disposerez des compétences réglementaires, techniques, pédagogiques pour dispenser seul, toutes formations liées à la sécurité des biens et des personnes en matière de sûreté ou de sécurité incendie.

**Nombre de participants :** 4 au minimum et 8 au maximum

**Référent pédagogique :** Mr DUPONT Mickaël

**Moyens pédagogiques :** Salle de formation climatisée – projection du cours de référence par vidéo projecteur – PC Sécurité – Matériel réglementaire

**Durée :** 120 heures réparties sur 16 jours dont 1 journée d'examen

**Validation :** Délivrance d'un diplôme de Formateur en Sécurité et Sécurité Incendie.

**Règlementation :** Arrêté du 02 mai 2005, Code de la sécurité publique Livre VI.

### **Sécurité incendie :**

- Le feu et ses conséquences,
- Les moyens de secours et le SSI,
- Les euro-classes et euro-codes
- Les principes de sécurité en ERP et IGH,
- Les voies de dessertes,
- La distribution intérieure en ERP et IGH,
- Le désenfumage en ERP et IGH
- L'éclairage de sécurité,
- Les missions d'un service sécurité
- Les rôles des Guides, Serre-filles et ELS,

**Mise en pratique :** savoir décomposer et présenter pédagogiquement les modules principaux en lien avec la profession.

### **Sécurité/sûreté :**

- Le Code de la Sécurité Intérieure (Livre VI) et ses décrets d'application,
- Les règles de déontologie de la profession
- Les textes réglementaires codifiée au livre VI du code de sécurité intérieure, ainsi que les ceux relatifs au Code pénal, au Code de procédure pénal, au Code civil...
- Le CNAPS,
- Les catégories d'armes, La palpation de sécurité